



Le roi et ses discours

«En ces temps perturbés que nous vivons, soyons vigilants, et montrons-nous lucides face aux discours populistes. Ils se forcent toujours de trouver des boucs émissaires à la crise, qu'il s'agisse de l'étranger ou des habitants d'une autre partie de leur pays. Ces discours existent aujourd'hui dans de nombreux pays européens et aussi chez nous. La crise des années 30 et les réactions populistes de cette époque ne doivent pas être oubliées. On a vu le mal que cela fit à nos démocraties.»

Ces quelques phrases prononcées par le roi dans son discours de Noël ont suscité, on le sait, de vives réactions en Flandre, et pas seulement dans les milieux nationalistes, qui se sentent évidemment visés. Un journal aussi modéré que *De Morgen* regrettait, dans son éditorial, que tout ce qui touche au rôle politique du roi soit entouré d'un voile de神秘. Et se demandait: «Est-il

cé d'écrire – en Wallonie et à Bruxelles, où, s'agissant de la monarchie, pour anachronique

si étrange qu'en 2012, dans une démocratie parlementaire moderne, on pose des questions sur un vestige de l'ancien régime?»

Mais les charges les plus virulentes sont bien sûr venues de Bart De Wever, qui, en fin de compte, ne rate pas une occasion de se démarquer du troupeau. Dans un long article publié dans *De Standaard*, il affirme notamment que le roi devrait se cantonner dans une stricte neutralité et que, comme dans les monarchies d'Europe du Nord, son discours devrait être écrit par le Premier ministre. (Il rappelle que ce qu'a déclaré Albert II est une évidence, qu'il n'a sur le fond rien à y redire et que, si quelqu'un se sent morveux, n'a pas qu'à ce fil tenu!) La France

lorsque la monarchie y a été abolie? Ou, plus récemment, l'Italie ou la Grèce? On pourrait certes avancer que ce qu'a déclaré Albert II est une évidence, qu'il n'a sur le fond rien à y redire et que, si quelqu'un se sent morveux, n'a pas qu'à ce fil tenu! Mais le problème n'est pas là.

Mais qu'au moins celui ou celle qui occupe la fonction de chef de l'Etat par la seule vertu de sa naissance, et est donc dépourvu de toute légitimité démocratique, s'exprime uniquement au nom du gouvernement, et pas seulement avec son aval.

Jean-Paul Roos

choisit la rianté localité de Néchin pour échapper à la guillotine fiscale qui allait s'abattre sur ses maigres deniers. (...) Savent-ils au moins, ces futurs nouveaux Belges, que, avant même que leur demande de naturalisation ait abouti, ils devront peut-être faire un autre choix entre l'Etat Wallonie-Bruxelles et le nouvel Etat flamand? (...)

À nos yeux de républicains,

que les propos du roi soient ou non pertinents importe fort peu. Ce qui est inacceptable, c'est qu'il puisse exprimer quelque avis que ce soit

Rions un peu
Dans sa chronique publiée le 2 janvier dans *La Libre*, Marc Uyttendaele se sentait d'humour friponne. À moins qu'avec le retour de la lumière, ses yeux se dessillent...
2012, quelle belle année... Une année pendant laquelle la Belgique s'est transformée en paradi... L'une des plus grandes fortunes du monde, fuyant un dragon fiscal, n'a pas choisi de s'exiler dans les îles Grenadines, mais dans la charmante commune d'Uccle. (...) Une autre personnalité, qui fut jadis un acteur de talent, plutôt que de sexier à Jersey, comme Victor Hugo, a

choisi la rianté localité de Néchin pour échapper à la guillotine fiscale qui allait s'abattre sur ses maigres deniers. (...) Savent-ils au moins, ces futurs nouveaux Belges, que, avant même que leur demande de naturalisation ait abouti, ils devront peut-être faire un autre choix entre l'Etat Wallonie-Bruxelles et le nouvel Etat flamand? (...)

Gérard Depardieu et Bernard Arnault devront, comme un artisan turc, un plombier albanais

Mais leurs conseillers financiers les ont mis en garde. Demain, dans ce nouveau pays, c'est à 95 % que l'on risque de taxer leur tranche supérieure de revenus. Pire, certains se demandent s'il ne vaudrait pas mieux rattacher l'ensemble des épisodes

de sa propre initiative, même si cet avis est cautionné par le Premier ministre.

«En cette institution, l'an-

archisme est de règle, dans le monde politique aussi bien que dans les médias. C'est que,

peut-être, l'indépendance du débat politique, est

tétanisée à l'idée de toucher à ce qu'elle perçoit comme un fondement du frêle édifice qui est la Belgique. Il paraît dès lors illusoire de vouloir, à court terme, mettre fin à l'institution monarchique.

«En cette institution, l'anarchisme est de règle, dans le monde politique aussi bien que dans les médias. C'est que, pense-t-on, en prenant la défense du roi, on préserve la Belgique. Pauvre Belgique, en vérité, s'il est vrai qu'elle ne tient plus qu'à ce fil tenu! La France

lorsque la monarchie y a été abolie? Ou, plus récemment, l'Italie ou la Grèce? On pourrait certes avancer que ce qu'a déclaré Albert II est une évidence, qu'il n'a sur le fond rien à y redire et que, si quelqu'un se sent morveux, n'a pas qu'à ce fil tenu! Mais le problème n'est pas là.

Mais qu'au moins celui ou celle qui occupe la fonction de chef de l'Etat par la seule vertu de sa naissance, et est donc dépourvu de toute légitimité démocratique, s'exprime uniquement au nom du gouvernement, et pas seulement avec son aval.

Répétons que le propos est de Marc Uyttendaele (pour rappel: constitutionnaliste, avocat de l'Etat belge et mari de Laurette Onkelinx, vice-Prémière ministre).

Nouvelles de l'ABF

L'Alliance Bruxelles-France s'est réunie pour la deuxième fois en assemblée le 13 décembre 2012.

L'assemblée a adopté le « Manifeste pour la réunion de Bruxelles à la France », que nous publions dans ce même numéro.

Elle a mandaté un de ses membres pour ouvrir un site Internet, dont l'adresse est: alliancebruxellesfrance.be.

Elle a également fixé le montant des cotisations: - minimum: 10 €;

- comprenant l'abonnement au mensuel *4 Millions7* (qui contient le supplément bimestriel *France-Wallonie-Bruxelles*): 20 €;

- membre donateur: plus de 20 €.

L'ABF ristournera à la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles, éditrice de *4 Millions7*, le prix de l'abonnement, soit 12 €.

Le numéro de compte sur lequel les amis de l'ABF sont invités à verser leur cotisation leur sera communiqué par courrier. Enfin, l'assemblée a décidé de garder à l'ABF le caractère d'une association de fait et a examiné divers projets d'emblème, mais a reporté son choix, le temps de mettre en forme d'autres propositions émises en séance. [Elle arrêtera son choix lors d'une prochaine réunion.]

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 21 février 2013 à 19 h** au Ciccio Bello place Wiener à Watermael-Boitsfort

À l'ordre du jour: contenu du site, propositions d'activités, statuts, bureau provisoire.

J.-F. G.

Contacts: Jean-Paul Roos, 65, rue Middlebourg, 1170 Bruxelles Tél.: 0474.30.21.56 Courriel: jproos04@yahoo.fr

ALLIANCE BRUXELLES-FRANCE MANIFESTE POUR LA RÉUNION DE BRUXELLES À LA FRANCE

Le Mouvement flamand à l'œuvre depuis plus d'un siècle a conduit la Belgique dans une impasse qui a toutes les chances de lui être fatale. En 2014, dansantage encore qu'en 2007 et 2010, la question de la survie de l'Etat Belge sera d'ailleurs une fois de plus posée.

Faut-il rappeler en effet que, pris ensemble, les partis indépendantistes recueillent plus de 40 % des suffrages en Flandre; compter sur la résistance des partis traditionnels, eux-mêmes travaillés par des courants autonomistes, paraît téméraire. Une majorité semble d'ores et déjà acquise à l'idée d'une seconde réforme de l'Etat, consistant en une dévolution extrême des compétences, qui le transformerait en coquille vide. Les Francophones qui voudraient «sauver le pays» à ce prix sacrifieraient la réalité à l'apparence; ils ne voient pas qu'ils permettraient à la Flandre de garder la main sur Bruxelles, de conserver les avantages de la Belgique tout en répudiant les charges et de continuer à disposer d'un vecteur commode pour son affirmation internationale, bref d'avoir deux Etats à son service: le sien et la Belgique.

Plus encore que celui de la Wallonie, le destin de Bruxelles paraît incertain, surtout tant que les Bruxellois ne regarderont pas la réalité en face et qu'ils n'exprimeront pas la vision claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils veulent devenir.

A. Pour nous, membres fondateurs de l'Alliance Bruxelles-France, Bruxelles est en premier lieu une ville de culture française, Bruxelles est une Région à part entière, Bruxelles doit rester étroite-

ment unie à la Wallonie en toutes circonstances.

1. Bruxelles est une ville francophone à 90 %, dont les habitants, quelle que soit leurs origines, s'instruisent, travaillent et communiquent pour l'essentiel en français.

a) Contrairement aux thèses communautaristes, qui minimisent grossièrement le nombre des Francophones en présentant Bruxelles comme une majorité Bruxellois d'éthnies et en voulant figer les appartenances, nous affirmons que le vecteur de l'intégration à Bruxelles est la langue française, comme elle l'a été au siècle passé, à plus forte raison pour les enfants d'une immigration majoritairement issue des pays latins d'Europe ou francophones du Maghreb et d'Afrique.

Par ailleurs, la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, telle qu'elle est mise en œuvre, ne permet pas, comme la Flandre l'espérait, de préfigurer la transformation des limites administratives en frontières d'Etat définitives. Il y a en effet superposition partielle des deux nouvelles circonscriptions électorales du Brabant flamand et de Bruxelles, puisque l'électeur du nouveau canton électoral de Rhode-Saint-Genèse, composé des six communes à périphériques, pourra voter à la Chambre fédérale soit pour des listes bruxelloises, soit pour des listes du Brabant flamand, sans se déplacer et sans être identifié.

Cela crée une sorte d'extraterritorialité, une zone d'entre-deux, qui n'est ni tout à fait Bruxelles, ni tout à fait la Flandre, et dont le sort doit donc être négocié en cas de séparation. Il apparaît dès lors aux habitants de ces communes de transformer chacune de ces élections en plébiscite pour la Région bruxelloise, qui, de son côté, ne saurait ni abandonner des populations majoritairement Francophones, ni renoncer à la continuité territoriale avec la Wallonie.

2. Bruxelles est une Région à part entière et entend le rester, quelle que soit la constellation institutionnelle future.



b) Les Bruxellois ne mesurent pas assez le progrès qu'a représenté pour eux la création de la Région en 1989, malgré ses imperfections et ses limites: une ville dispersée, privée de direction, livrée à la spéculation immobilière, aux autoroutes de périphérie et à la traudisation a enfin pu prendre en mains la préservation de son patrimoine, la rénovation urbaine, le développement du logement, une gestion plus rationnelle des déplacements et la promotion des transports publics.

c) La Région souffre cependant de deux déséquilibres majeurs, en termes d'emploi et de situation financière et sociale.

L'emploi: la Région bruxelloise est créatrice nette d'emplois, mais ne parvient pas à donner du travail à ses habitants; elle affiche un taux de chômage de près de 20 % et de 30 % chez les jeunes de moins de 25 ans. Il faut combiner par rendre aux Bruxellois les milliers d'emplois publics qui leur sont pris et mettre fin à l'exigence – ou au prétexte – du bilinguisme individuel, qui constitue une entrave au bon fonctionnement des services publics (l'arriérage judiciaire et les difficultés de recrutement dans la police en sont deux bons exemples) et une discrimination de fait, qui renforce l'exclusion des jeunes issus de l'immigration.

La crise financière et sociale: Bruxelles est la troisième région la plus riche d'Europe, mais un Bruxellois sur quatre est pauvre; quant aux communes, elles sont de plus en plus endettées. C'est que l'impôt sur la richesse produite à Bruxelles est perçu ailleurs. En cas de séparation, l'impôt sur le revenu sera perçu par la Région où il est produit, non par celle de la résidence du bénéficiaire.

3. Bruxelles est la ville qui compte le plus grand nombre de

Wallons d'origine et tout impose de maintenir entre Bruxelles et la Wallonie une union étroite, qui traduit la convergence de leurs intérêts et leur communauté de destin.

Solidarité culturelle: parce qu'ils ont en partage la langue et la culture françaises.

Solidarité politique: seule l'union des Bruxellois et des Wallons peut leur permettre de négocier sur pied d'égalité avec la Flandre les termes de la séparation et d'apparaître pour l'Europe, la France et les États tiers comme des interlocuteurs dignes de considération et d'intérêt.

Solidarité économique et financière: dans la période de transition, que nous souhaitons la plus courte possible, la Wallonie et Bruxelles, confrontées à des ressources déjà insuffisantes, devront coordonner étroitement leurs politiques et mutualiser leurs moyens au sein d'un espace économique et fiscal commun.

B. Ni Bruxelles, ni la Wallonie ne disposent des moyens et du capital symbolique – pour faire de la conscience et la volonté de former une Nation – qui sont nécessaires pour se constituer en États indépendants.

Pour Bruxelles, imagine-t-on une ville-État indépendante, enclavée dans le territoire d'un autre État, qui, de surcroit, lui serait largement hostile?

Un territoire d'État («Rijksgeld») cogéré par les deux parties d'une hypothétique confédération, qui perpétuerait et accentuerait l'emprise de la Flandre sur la Région? Hypothétique, car une confédération suppose la conclusion d'un traité entre États préalablement souverains, et peut-on concevoir qu'une fois indépendantes, Bruxelles et la Wallonie aient encore la tentation de partager

quoi que ce soit avec le nouvel État flamand?

Un district fédéral européen? Un district fédéral européen? Bruxelles n'est pas la capitale de l'Europe, mais le siège principal des institutions de l'Union européenne n'est pas un État. L'Union, qui n'a ni le désir ni les moyens d'administrier un territoire, a besoin d'un cadre stable et sûr et des facilités de tout ordre qui lui permettent d'exercer ses fonctions et que seule peut lui offrir une entité étatique consistante, ce qui exclut donc également a priori tout scénario «indépendantiste».

La Fédération Wallonie-Bruxelles doit-elle pour autant se transformer en État souverain? Non: si Bruxelles et la Wallonie, prises séparément, ne parraissent viables ni politiquement ni économiquement, par quel miracle leurs faiblesses additionnées pourraient-elles donner naissance à un État stable et respecté dans le concert européen?

La seule voie qui s'ouvre à elles est dès lors une négociation avec le grand État voisin dont elles partagent la langue et la culture, en vue d'aboutir à une union qui ne soit ni une assimilation négatrice de leur personnalité propre, mais une intégration par un statut particulier au sein de la République, tenant compte à la fois des caractéristiques communes et des spécificités des deux Régions, héritées de deux siècles d'existence séparée et de trente ans de fédéralisme.

C'est cette voie, audacieuse, mais novatrice et pleine d'espérance, dictée autant par la raison que par le cœur, que l'Alliance Bruxelles-France, en parfaite intelligence avec son associatif cœur, l'Alliance Wallonie-France, entend approfondir et proposer à tous les Bruxellois, anciens et nouveaux.

13 décembre 2012

l'État démocratique et social, et singulièrement contre l'État-Providence, face à une Europe complaisante, qui désarme les peuples au lieu de les protéger, le salut ne réside pas dans «la juxtaposition de territoires concurrents offrant leurs charmes, forcés à la fois ethniciste et néolibéral – grand bien lui fasse!

Le salut, nous le cherchons, quant à nous, dans l'union à la «grande Nation», qui nous fit advenir jadis pour la première fois à la citoyenneté, et dans l'adhésion aux valeurs de la République, de la laïcité et du service public, ainsi qu'aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, porteurs d'une promesse d'intégration, certes fragile, mais jamais démentie et toujours renouvelée, qui s'adresse à chacune et chacun, quelle que soit sa croyance, sa culture ou son origine.

C. La République, de la laïcité et du service public, ainsi qu'aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, porteurs d'une promesse d'intégration, certes fragile, mais jamais démentie et toujours renouvelée, qui s'adresse à chacune et chacun, quelle que soit sa croyance, sa culture ou son origine.

1 Sami NAIR, «La République, une et indivisible», dans *Le Monde* du 20 août 2000.



C'est ça, la Belgique!

Il y a longtemps que cette véritable première devrait s'être inscrite dans tous les crânes des Wallons conscients: il n'y a plus d'autre alternative pour nous que le choix crucial, déterminant, entre notre vassalisation croissante par la Flandre et l'arrachement à la belgitude.

Ceux qui prétendent que la deuxième option est difficile, voire impossible, n'ont au fond aucune autre raison que celle de n'en vouloir pas. Mais qu'ils en assument alors franchement les conséquences. Si c'est leur sentiment qui parle, nous n'avons plus qu'à les plaindre. Chateaubriand a magnifiquement écrit qu'il est plus difficile de sortir des songes que de se rendre à la réalité. Si c'est leur intellect, alors faut-il leur dire doucement qu'ils divaguent.

Raisonnant à l'échelle belge (Spitaels ne cessait de mettre en garde nos responsables contre cette perspective vicieuse), la SNCB supprime la circulation de 400 trains pour regonfler sa trésorerie – grave erreur de calcul, mais passons. La ponction sera de 300 en Wallonie.

D'anciens accords réservent au sud 40 % des investissements dans les entreprises publiques. Autant en emporte le vent du nord! Les économistes aux ordres – ils sont toujours légion – se chargent de démontrer que la Flandre, plus densément peuplée et plus prospère, doit, par la vertu de leurs dogmes, avoir la priorité dans le partage de la manne, de même qu'il convient de la ménager dans la répartition des sacrifices.

Les emplois publics? Les postes stratégiques sont trustés par les Flamands dans tout le secteur nationalisé, où ils injectent, soit dit en passant, les recettes du

néo-libéralisme exprimées en jargon anglophone. Même l'artillerie, on vient de s'en apercevoir, n'y échappe pas. Ni la diplomatie, qui n'est plus depuis belle lurette un domaine réservé aux praticiens de la langue de Molière.

On dit que l'Etat belge dépérît. C'est assez vrai, quoique trop lent. En attendant l'inévitale issue – qu'ils s'emploient à hâter, c'est une justice à leur rendre –, nos maîtres flamands nous entraînent dans une grande stratégie mondialiste, fatale pour notre économie, mais qui passe comme muscade, enrobée qu'elle est dans leurs discours sinuieux et véneneux sur les nécessités de «l'Europe». Et nos sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates de faire chorus. Dans un rare éclair de lucidité, Mme Onkelinx avait suggéré de détruire un peu la laisse eurocratique pour que la pauvre bête populaire puisse souffrir. On ne l'entend plus. Elle a mouillé une ligne dans le Rubicon – on l'a fait promptement lever le bouchon.

Pour parfaire leur infinie complaisance envers la Flandre, nos ministricules ont signé avec elle un accord de coopération culturelle. Et zou! Le jardin botanique «bicommunautaire» de Meise passe au domaine flamand. Bon, nous n'avons pas de revendication territoriale sur Meise, mais il y a de quoi pleurer devant les compensations dérisoires qu'ils ont obtenues, au lieu de se faire servir convenablement en coupant dans les obsessions d'homogénéité linguistique de nos voisins. Et zou encore! Les francophones de la périphérie bruxelloise sont exclus du jeu qui ressemble au croquet de la reine dans Alice au pays des merveilles. Mais

bah, après la scission de BHV... Il n'y a que le premier pas qui assez compte, sont les mieux placés pour se brancher sur les réseaux financiers et diplomatiques de la ville. Si M. Rupo acquiesce à cette félonie, il prendra place parmi les plus grands traîtres qu'ait portées la terre wallonne.

1930 du discours royal du Nouvel An. Si au moins ils se rappelaient que Wallonie libre fut le premier réseau belge de résistance à l'occupant et qu'elle avait ce nom dans le village de même, force leur est de regarder un peu le rostre du dragon qui approche. Comme leur épée est courte, et pliable leur bouclier! M. De Wever exige dans un jet de feu l'institution du confédéralisme. Au lieu de saisir la balle au bond (ils la recevront de toute manière en pleine figure), notre ministre-président se déchaîne, n'y voyant qu'un «piège à c...». Quelle platitude dans le style, quelle indigence dans la pensée! C'est dans des moments pareils que s'avive notre char grin d'avoir perdu Spitaels.

Jacques Rogissart

Nos baronnets du régime se donnaient la peine, il y a deux ou trois ans, de parler d'un «plan B», expression un peu obscure, mais qui semblait recouvrir de malés résolutions. Finie la chanson, depuis que M. Di Rupo baigne dans son rêve d'habiter le 16, rue de la Loi. Que ne fera-t-il pas pour y rester? Comme le prédisait de longue date son ami Charles Picqué, hélas sur le départ, ses maîtres thiois lui réclament la cogestion de Bruxelles pour consentir à une survie zombifique de l'Etat belge. Imaginez-on l'effondrement qu'une telle capitulation amènerait sur nous? Pour les Bruxellois, francophones à plus de 90 %. Mais aussi pour les Wallons, qui,

même s'ils ne s'en rendent pas assez compte, sont les mieux placés pour se brancher sur les réseaux financiers et diplomatiques de la ville. Si M. Rupo acquiesce à cette félonie, il prendra place parmi les plus grands traîtres qu'ait portées la terre wallonne.

Supplément à "4 millions 7"

Janvier 2013

Éditeur responsable:

Jean-Paul ROOS

rue Middelbourg 65,

1170 Bruxelles

Comité de rédaction:

François Detif,

Jean-François Goosse,

Jean-Paul Roos

Collaborateurs:

Pierre Bertrand, Cédric Chopin,

François Goosse,

Jean-François Goosse,

Adrien Laurant, Pierre Mélot,

Jacques Rogissart,

Jean-Paul Roos.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Ceux-ci sont laissés libres d'appliquer ou non les rectifications orthographiques...